

PONÈNCIA

## LA SECONDE EXPANSION FÉODALE CATALANE, CONTINENTALE ET OUTRE-MER

PIERRE GUICHARD

*Université de Lyon II*

J'aimerais que mon rapport puisse égarer, en fermeté de présentation et en solidité intrinsèque, celui que nous a présenté hier Pierre Bonnassie. Je ne peux, cependant, m'appuyer ni sur une recherche personnelle aussi ample et assurée, ni sur une tradition historiographique de la même qualité. L'histoire de l'expansion catalane du XIII<sup>e</sup> siècle aux Baléares et dans le *Šarq al-Andalus* (partie orientale de l'Espagne musulmane), sur laquelle les organisateurs ont voulu centrer la seconde partie de ce colloque, en est encore, quant aux conditions générales qui ont permis cette avancée de la Chrétienté sur l'Islam, aux formes de la conquête et du peuplement des terres nouvellement acquises, au type de société qui s'y élaborait, dans une phase dominée par les interrogations et les débats plus que par les conclusions et les points d'accord. La chronologie même des événements militaires est souvent mal assurée, ainsi que le montrent les hypothèses «révisionnistes» avancées il y a quelques années par Antonio Ubieta à propos de la conquête de Valence<sup>1</sup>.

Les discussions qui ont suivi le rapport de Pierre Bonnassie –en ce qui concerne par exemple le problème de la disparition de l'esclavagisme– et surtout celles qu'a suscitées la conférence de Reyna Pastor, nous ont montré que même là où le processus de formation de la société féodale, puis de «reconquête», était assez bien saisi dans sa cohérence générale, le déroulement de l'un et l'autre de ces mouvements, et surtout l'articulation de l'un avec l'autre, n'allaient pas sans poser quelques problèmes, en particulier au niveau de la mise en accord des faits concrets –ou de ce que nous en saisissons à travers les sources– avec les schémas généraux d'explication qui devraient permettre de les interpréter. L'historien n'est pas un simple collectionneur de faits, et je crois fortement que, comme l'a dit Miquel Barceló dans son introduction générale, «les sociétés humaines sont déchiffrables» dans leur structure comme dans leur évolution. Il n'est pas possible de se passer d'hypothèses de travail, voire de modèles explicatifs susceptibles de conférer une homogénéité et une intelligibilité à la discontinuité des données qu'apportent les documents. Il me semble par exemple que le concept de «société tributaire» tel qu'il a été présenté par Samir Amin dans le premier chapitre de son livre sur *Le développement inégal*, proposé aux historiens, et plus particulièrement aux médiévistes dans l'édition castillane présentée par Miquel Barceló (*Sobre el desarrollo desigual*, 1974), et appliqué en premier lieu à l'étude de la formation socio-économique andalouse par Reyna Pastor (*Del Islam al Cristianismo*, 1975), a représenté un progrès décisif dans notre compréhension d'une

<sup>1</sup> Antonio UBIETO ARTETA, *Orígenes del reino de Valencia. cuestiones cronológicas sobre su reconquista*. Valencia, 1975.

réalité sur laquelle toute recherche paraissait pratiquement vouée à l'échec faute d'une «clé» rendant intelligibles des connaissances jusque là sans cohérence ni logique du point de vue de l'histoire économique et sociale.

Il paraît en effet difficile de se contenter, pour rendre compte de la grande expansion des Etats chrétiens de la péninsule au XIII<sup>ème</sup> siècle, d'invoquer en premier lieu des causes psychologiques et morales comme on l'a fait longtemps. Il n'est pas plus satisfaisant d'expliquer l'avancée chrétienne par le courage militaire et l'enthousiasme religieux des conquérants qu'il ne le serait d'expliquer l'expansion commerciale gènoise ou pisane dans la Méditerranée du XII<sup>ème</sup> siècle par les vertus commerçantes des citoyens de ces républiques. De tels facteurs ne sont sans doute pas à éliminer d'une explication globale des phénomènes historiques, mais ils doivent être situés dans le contexte politique, social, économique, technique, qui a favorisé leur apparition et auxquels ils sont liés. Il est possible, encore que cela soit difficile à prouver, que les musulmans des Baléares, de Valence ou de Murcie, dans les années 1230 à 1250, aient été «démoralisés» devant la combativité et le dynamisme de leurs conquérants; rien n'indique cependant qu'ils aient manqué d'attachement à leur foi, à leur civilisation et à leur sol, ni de détermination pour les défendre. L'essor démographique contribue sans doute à expliquer la pression de l'Occident sur l'Islam, mais rien ne prouve que les musulmans aient été alors en nombre insuffisant pour lui résister. Economiquement, le niveau de la civilisation andalouse ne paraît pas avoir été inférieur à celui de l'Occident. Techniquement, il est difficile d'affirmer une supériorité globale des sociétés chrétiennes sur celles qui vivaient dans le *Sharq al-Andalus*. En revanche, la supériorité militaire des catalano-aragonais paraît indiscutable, ce qui suggère l'idée que le haut niveau de culture, d'organisation administrative et politique, de richesse économique des Andalous n'étaient pas orientés de la même façon que dans la formation socio-politique chrétienne adverse vers une mobilisation efficace de capacités guerrières agressives.

Ainsi que l'indiquaient les organisateurs du colloque dans le programme distribué au cours de l'été dernier, la compréhension de la grande avancée chrétienne du XIII<sup>ème</sup> siècle passe sans doute par la prise en compte des «contrastes décisifs entre la société conquérante et la société conquise», qui facilitent «l'exacte compréhension de leur différente capacité militaire». La société chrétienne féodale des Etats du nord de l'Espagne est, selon l'expression d'Elena Lourie, *A society organized for war*<sup>2</sup>, et il paraît logique d'envisager un lien étroit entre la féodalisation de cette société et sa tendance expansionniste, comme le faisait déjà Reyna Pastor dans son ouvrage de 1975 cité au paragraphe précédent: «Desde el momento en que la frontera de la formación musulmana quedó fijada al sur de las sierras centrales, los reinos cristianos comenzaron a jugar como la periferia de la formación feudal europeo-occidental... Mientras, entre los siglos XI y XIII, la formación feudal realiza su reproducción ampliada, cuando a partir de su limitada revolución técnica eleva el nivel de las fuerzas productivas, cuando crece en hombres, en producción, en tierras, en ciudades, entonces también avanza en sus bordes, este y oeste» (p. 12). Dans ce contexte, la violence inhérente à l'antagonisme de classes, et principalement la violence aristocratique bien mise en lumière par Pierre Bonnassie pour le XI<sup>ème</sup> siècle et dont on ne peut douter après avoir entendu Thomas Bisson qu'elle se prolonge au XII<sup>ème</sup>, peut se tourner soit vers l'oppression des paysans à l'intérieur, soit vers des en-

<sup>2</sup> *Past and Present*, 1966, t. 35, pp. 55-75.

treprises extérieures destinées à procurer aux *milites* du butin, des terres et de nouvelles communautés rurales à exploiter. Pierre Bonnassie a tendance à insister sur cette vision «alternative» de la pression aristocratique sur les travailleurs de la terre et sur les frontières de la chrétienté. La communication de Paul Freedman nous incite cependant à ne pas schématiser à l'excès ce caractère alternatif des deux mouvements, en développant l'idée que le XIII<sup>ème</sup> siècle voit à la fois l'expansion et le durcissement de la condition paysanne. Dans leur contribution à *Homenaje a Tuñón de Lara* (t. I, 1981), Antoni Furió et Ferran García proposaient un schéma du processus de conquête de Valence qui mettait véritablement la classe aristocratique et la violence féodale au centre du mouvement d'expansion: «Una de las soluciones que se habían intentado para paliar la crisis que aquejaba los señoríos catalanes y aragoneses a finales del siglo XII, la expansión hacia el Norte, fue bruscamente interrumpida en Muret. Con la muerte de Pedro el Católico desaparecía el papel aunador que había jugado la monarquía, capaz de superar —aunque no de resolver— las contradicciones internas de la clase dominante, y ésta se enzarzaba de nuevo en violentas luchas faccionales. La solución debería buscarse en la prosecución de la conquista de los territorios meridionales, encauzada ya por los tratados de Tudillén y Cazola... La conquista resolvía momentáneamente los problemas de maximización del excedente de la clase señorial, toda vez que se transportaba aquella contradicción —que forzó la conquista— a tierras valencianas».

Donner le «féodalisme» comme le principe d'explication de l'expansion chrétienne des XI<sup>ème</sup>-XIII<sup>ème</sup> siècles dans la péninsule ibérique, revient à rendre une intelligibilité globale, en termes d'histoire économique et sociale, à un phénomène autrement difficilement compréhensible. Mais comment comprendre alors que ce soit précisément sur cette frontière d'avancée de la formation féodale que les historiens des générations précédentes se soient attachés à relever les formes apparemment les plus typiquement a-féodales du Moyen Age occidental? Pour Sánchez-Albornoz et ses disciples, par exemple, la société de «reconquête» est, fondamentalement, une société d'hommes libres<sup>3</sup>. Alvaro Santamaría insiste de même sur les traits non féodaux qui caractérisent à son avis la société engendrée à Majorque par la conquête et le peuplement de l'île par les Catalans<sup>4</sup>. L'idée qu'une société caractérisée par des structures féodales et qu'une conquête déterminée par le féodalisme aient pu engendrer dans les terres nouvellement conquises des sociétés échappant largement aux contraintes et aux contradictions de classes qui, dans une perspective marxiste, caractérisent la société féodale, n'est pas intellectuellement très satisfaisante, même si l'on fait de la conquête une sorte de «soupape de sûreté» de la formation féodale. Dans son *Del Islam al Cristianismo*, Reyna Pastor intégrait cette apparente difficulté au schéma qu'elle proposait: «En las fronteras en avance de la formación, se desarrollaron formas sociales y económicas diversas, en las que el modo de producción feudal, dominante francamente en las zonas centrales de la formación, aparece articulado con otros modos de producción, a veces difíciles de caracterizar, que son producto de la frontera y del empuje de avance. Estos modos subordina-

<sup>3</sup> Voir en particulier: Claudio SÁNCHEZ ALBORNOZ, Conséquences de la reconquête et du repeuplement sur les institutions féodo-vassaliques de Leon et de Castille», in: *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier âge féodal* (Actes du colloque de Toulouse, 28-31 mars 1968), Paris, 1969, pp. 17-28 et la discussion qui suit.

<sup>4</sup> Álvaro Santamaría, «En torno a la evolución del modelo de sociedad en el reino de Mallorca (siglos XIII-XVIII)», *Estudis Balearics*, 1, 3, desembre 1981, pp. 3-197.

dos generalmente pierden importancia una vez consolidada la nueva frontera: el modo de producción feudal pasa entonces a dominar francamente».

La plupart des contributions à ce colloque et l'esprit même dans lequel celui-ci a été organisé s'inscrivent à l'évidence dans une ligne de réflexion favorable à une interprétation «féodale» aussi bien du processus de conquête que de la formation des nouvelles sociétés qui, à Tortosa, à Lérida, aux Baléares et à Valence, s'établissent sur les territoires rattachés à l'ensemble catalano-aragonais. Plusieurs des participants s'efforcent de dépasser la contradiction évoquée dans la citation de Reyna Pastor qui précède, et s'attachent à montrer que dans ces sociétés prédominent en fait des rapports de production typiques des formations économique-sociales que l'on peut rattacher au «féodalisme» au sens large du terme, où une classe propriétaire de la terre, ne s'identifiant pas avec un appareil étatique, extrait du travail de paysans non-propriétaires la rente destinée à l'entretenir. A ce niveau, la vérification de l'hypothèse «féodale» ne peut se faire valablement que par l'analyse des relations de production concrètes, à l'échelon local, par exemple dans le cadre du régime juridique de l'emphytéose dont les trois excellentes communications de Ricard Soto, d'Antoni Rodríguez et d'Antoni Furió et Ferran García étudient avec précision la nature et les conséquences. C'est peut-être dans la concordance de ces exemples régionaux que se trouve l'un des intérêts majeurs de ce colloque; jusqu'à présent, en effet, manquait «l'estudi circumstanciât de com es generen realment les noves societats, a partir de l'exemple quotidià de la «colonització» de l'espai conquerit» (Soto). Ainsi que l'observait Paulino Iradiel dans sa contribution au dossier sur *Le féodalisme méditerranéen* publié par la revue valencienne *Debats* (n.º 5), les progrès les plus décisifs survenus récemment dans la connaissance des structures féodales méridionales sont issus d'études régionales comme celles de Pierre Toubert sur la Latium et celle de Pierre Bonnassie sur la Catalogne, plutôt que de recherches théoriques. D'une meilleure approche des faits locaux, on peut certainement attendre non seulement un accroissement de la masse des informations à notre disposition pour éclairer cette seconde expansion catalane, mais aussi une contribution à l'affinement de l'appareil conceptuel indispensable pour établir et proposer une alternative globale aux interprétations de ce mouvement proposées jusqu'à présent, selon le vœu exprimé par Jaume Portella dans l'analyse de l'historiographie consacrée à l'expansion catalane qu'il a publiée dans un dossier de *L'Avenç* consacré à ce problème en mai 1979. C'est à cette double tâche que pourront servir tant les communications que ce rapport est chargé d'introduire que les discussions qu'elles pourront susciter.

Avant d'envisager directement les problèmes soulevés par les contributions des participants, il me semble qu'il me revient, en tant que rapporteur, de souligner qu'en envisageant, comme nous allons le faire, l'expansion catalane à travers la question de ses rapports avec le féodalisme, nous n'aborderons que de façon marginale un certain nombre d'aspects de cette expansion qui ont pourtant été au centre des études qui lui ont été consacrées jusqu'ici, et dont on se fera facilement une idée en se reportant à l'excellente mise au point de Jaume Portella à laquelle je viens de faire allusion<sup>5</sup>.

Le premier est la dimension géo-politique, événementielle et dynastique de l'expansion, que l'on n'ose plus aujourd'hui rejeter trop vite aux oubliettes d'une «nouvelle histoire» moins sûre d'elle-même qu'elle ne l'était il y a quel-

<sup>5</sup> Jaume PORTELLA, «L'expansió catalana per la Mediterrània: Història i ideologia», *L'Avenç* (Barcelone), maig 1979, pp. 19-24.

ques décennies. L'étonnante dilatation spatiale de l'«empire» catalano-aragonais a pu donner lieu à la confection de cartes assemblant avec une ardeur nationaliste un peu désuète, comme les pièces d'un puzzle, les acquisitions successives de la dynastie barcelonaise. Elles peuvent encore servir de base à notre réflexion. La conquête par les «comtes-rois» de la Nouvelle Catalogne (1148-1149), de Majorque (1229), de Valence (1238), de la Sicile (1282), de Minorque (1287), du royaume de Murcie, dont ils ne gardent finalement que la partie septentrionale (1296-1304), comme l'acquisition ultérieure de la Sardaigne (promise par le pape dès 1295, mais véritablement conquise seulement à la fin du règne de Jacques II, en 1323-1326), et les entreprises sur les côtes du Maghreb et dans le bassin oriental de la Méditerranée, ne sont pas que la résultante de forces socio-économiques. Elles sont aussi le fruit d'une action dynastique, certainement soutenue par un support idéologique qu'il convient de cerner le plus exactement possible. On peut relever à cet égard le caractère très neuf de la réflexion sur l'historiographie médiévale catalane dans ses rapports avec l'idéologie qu'ont menée Josep M. Salrach et Joan Rubiés. Ils soulignent l'importance d'un fait monarchique valorisé par la conquête, et dont l'importance dans la mise en oeuvre du processus même de l'expansion mérite d'être étudiée avec précision, et apparaît avec évidence même lorsqu'il s'agit d'une affaire somme toute mineure, dont le succès aurait pu paraître acquis d'avance. Aurelia Jené montre bien, par exemple, à quelles difficultés se heurte l'organisation de l'expédition de Minorque de 1287, et le rôle de la monarchie dans la centralisation des ressources nécessaires, par ses demandes insistantes de subsides aussi bien que par la grande quantité de prêts en argent et en vivres obtenus pour le financement de l'entreprise. On peut par ailleurs souligner le fait que le caractère guerrier de la société féodale fait de ces entreprises de conquête un moment fort de la vie politico-sociale. La mobilisation nécessaire des ressources aussi bien que l'acquisition de richesses nouvelles, suscitent une abondance particulière de documentation, qui permet un véritable «coup de projecteur» tant sur la société conquérante que sur la société conquise. On le voit bien encore, en ce qui concerne cette dernière, dans le cas de Minorque où les listes d'esclaves acquis par les Catalans grâce à la conquête d'une part, celles des musulmans évacués à la suite de la capitulation d'autre part, fournissent un aperçu d'un grand intérêt sur l'onomastique musulmane au moment de l'occupation chrétienne. Il en irait de même pour tout ce que nous apprennent les *Repartiments* de l'Espagne orientale sur les structures foncières de ces régions à la fin de l'époque musulmane.

Un aspect qui ne sera pas non plus très développé au cours de ce colloque et qui n'apparaît qu'en négatif en quelque sorte dans la plupart des communications, c'est l'insertion de ce féodalisme catalan, dans sa diversité géographique —espace catalan à proprement parler, baléare ou valencien— dans la géographie économique du monde méditerranéen de l'époque. Non pas que plusieurs des communications que nous allons entendre ne parlent pas d'économie. Deux d'entre elles s'insèrent même directement dans une problématique d'histoire économique: celle d'Angel Poveda sur l'économie agraire du *ŷuz'* de Jijnau-Petra à Mayûrqa, et celle d'Antoni Riera sur le secteur mercantile à Majorque dans la seconde moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. Mais les préoccupations dont elles témoignent correspondent peut-être plus à un souci d'histoire socio-économique centrée sur les structures locales: équilibre des productions agricoles, rapports ville-campagne, poids du secteur commercial dans l'organisation économique générale, ainsi que sur la rupture dans ces équilibres introduite par la conquête, qu'à une volonté de répondre aux grandes questions posées à partir des années cinquante à propos du développement économique catalan: on s'efforçait alors

de situer l'économie catalane par rapport aux grands axes et aux grands trafics sur lesquels tendait à se polariser l'attention des historiens (problème des rapports de Barcelone avec le trafic de l'or soudanais et avec le commerce des esclaves entre monde chrétien et monde musulman dans le haut Moyen Age, problème du contrôle de la «route des îles» pour l'impérialisme catalan du bas Moyen Age), et l'on s'interrogeait plutôt sur la manière dont s'était accumulé le capital commercial que sur les effets –éventuellement négatifs– de ces courants d'échange méditerranéens sur le développement régional. Dans la dernière partie de leur communication, Antoni Furió et Ferran Garcia posent au contraire très clairement, à partir de l'exemple de Valence au bas Moyen Age, le problème du caractère périphérique et «colonial» d'une économie rurale seigneurialisée et «féodalisée» par rapport aux grands pôles de développement de l'espace méditerranéen. Ils soulignent le déséquilibre de la structure urbaine du royaume, exagérément centré sur la capitale, la faiblesse du secteur commercial et financier autochtone du fait d'une concurrence italienne que le roi, dépendant des prêts des banquiers et marchands italiens pour le financement des opérations outre-mer, se refuse à limiter par des mesures protectionnistes. La croissance urbaine de Valence ne fait qu'absorber les pertes démographiques des zones rurales, sans entraîner de progrès économique dans des campagnes rendues imperméables à la pénétration du capital urbain par le contrôle seigneurial. Ce dernier y maintient structurellement la prédominance de la petite exploitation emphytéotique incapable de dynamisme parce que toujours à la limite de la survie.

Un troisième point qui n'apparaît qu'en filigrane dans les contributions que nous allons entendre, mais que nous devons garder présent à l'esprit, c'est le côté aragonais de l'expansion. Si l'historiographie catalane insiste volontiers sur le caractère barcelonais de la dynastie, celle-ci se pare en premier lieu de son titre royal aragonais, plus prestigieux. Si dans la conquête des Baléares l'élément catalan fut déterminant, il n'en fut pas de même dans celle de Valence où la mise en forme des institutions ne se fit pas sans une forte influence aragonaise. Il ne s'agit pas de réveiller de vieilles querelles sur le poids respectif des Aragonais et des Catalans dans le peuplement du nouveau royaume et dans la conformation de sa géographie linguistique, mais de prendre conscience de l'importance de certaines institutions d'origine aragonaise dans la mise en place du «féodalisme» valencien. Par exemple dans le domaine, fondamental pour la définition d'un système féodal, de la détention des châteaux par l'aristocratie, l'influence aragonaise fait prévaloir dans un premier temps le système de l'*alcaidia*, moins nettement «féodal» –au sens juridique du terme– que, celui de la *castlania* pratiquée en Catalogne, dans la mesure où cette dernière est généralement associée à un fief avec laquelle elle tend à se confondre, alors que l'*alcaidia* est seulement rémunérée par une solde en argent. En principe, d'autre part, l'alcaide n'a pas de pouvoirs seigneuriaux, mais n'est qu'une sorte d'officier royal, ce qui paraît lui enlever également tout caractère «féodal» même dans une conception large –économico-sociale– du féodalisme<sup>6</sup>. Ce n'est que dans un second temps, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, que l'on assiste à une pénétration plus massive de la «coutume de Barcelone» par le biais des nombreuses inféodations de châteaux jusque là tenus directement du roi en *alcaidia*. Dans le domaine des institutions municipales aussi, je crois que l'on n'a pas recherché suffisamment les possibles origi-

<sup>6</sup> Sur l'*alcaidia*, je me permets de renvoyer à mon étude publiée dans les *Mélanges offerts à Jean Gautier Daiché*, Nice, 1983, pp. 247-256: «*Alcaidia* et «Coutume d'Espagne» dans le royaume de Valence et les Etats de la Couronne d'Aragon au Moyen Age».

nes aragonaises des institutions valenciennes. Dans la même perspective, la communication d'Enric Guinot attire l'attention sur le régime seigneurial «léger» que définissent les *cartas pueblas* «aragonaises» du Maestrazgo.

\*  
\*   \*  
\*

Les contributions qui vont nous être présentées sont principalement centrées sur le XIII<sup>e</sup> siècle, et font une part importante à la conquête et à l'occupation des Baléares, où les recherches sur la société à la fin de l'époque musulmane et la phase de conquête et d'organisation de la société chrétienne ont été particulièrement actives ces dernières années, sous l'impulsion de Miquel Barceló et de Guillem Rosselló. Dans certains domaines, on peut considérer que cette recherche a déjà abouti à des résultats solides, sinon définitifs. Je pense par exemple, en ce qui concerne le domaine archéologique, à la synthèse de Guillem Rosselló sur la céramique musulmane de Majorque, qui est devenue depuis sa parution une référence de base pour tous ceux qui s'intéressent aux aspects matériels des civilisations de la Méditerranée occidentale<sup>7</sup>. Dans la perspective à bien des égards comparative qui a été adoptée pour ce colloque, on pourrait certainement commencer à envisager, à partir des publications récentes des archéologues de l'aire catalane, une comparaison d'ensemble entre les formes céramiques du domaine islamique baléaire et valencien<sup>8</sup> et celles que l'on trouve à la même époque en pays chrétien (Vieille Catalogne principalement) publiées récemment par une équipe d'archéologues barcelonais, au premier rang desquels figure Manuel Riu<sup>9</sup>. Je plaide depuis assez longtemps pour une prise en compte systématique des données de l'archéologie, de la géographie historique et de la toponymie par l'historien pour ne pas me réjouir de voir ces disciplines aussi étroitement associées à notre réflexion. Les indications fournies par Manuel Riu sur ce type de château «de reconquête» que sont, par exemple, les tours rondes *manresanes*, nombreuses dans les marches de l'avancée catalane du XII<sup>e</sup> siècle, suggèrent tout ce que l'on pourrait tirer d'une cartographie systématique de tels édifices pour une meilleure connaissance de la progression chrétienne et des modes de domination des territoires nouvellement occupés. Je suis convaincu comme lui qu'une étude précise de complexes castraux où s'enchevêtrent les phases musulmanes et chrétiennes de construction peut apporter des informations précieuses pour l'approche des formations politico-sociales qui ont produit les formes castrales successives. C'est dans cet esprit qu'avec André Bazzana nous avons présenté plusieurs monographies de châteaux musulmans ou islamochrétiens du domaine valencien<sup>10</sup>. D'autres recherches archéologiques sont en-

<sup>7</sup> Guillermo ROSSELLÓ BORDOY, *Ensayo de sistematización de la cerámica árabe en Mallorca*, Palma de Mallorca, 1978.

<sup>8</sup> André BAZZANA, «Céramiques médiévals: Les méthodes de la description analytique appliquées aux productions de l'Espagne orientale», *Mélanges de la Casa de Velázquez*, XV, 1979, pp. 135-185.

<sup>9</sup> Voir: Manuel RIU et al., *Cerámica grisá y terrisa popular de la Catalunya medieval*, annex 2 de «Acta/Mediaevalia», Universitat de Barcelona, 1984.

<sup>10</sup> Voir principalement nos monographies sur le château de Chivert (BAZZANA, in: *Château-Gaillard, Etudes de castellologie médiévale*, VIII, Colloque de Bad Münstereifel (1976), pp. 21-46), celui de Vilella (BAZZANA-GUICHARD, in: *Mélanges de la Casa de Velázquez*, XVI, 1980, pp. 437-441), et celui de Perpunchent (BAZZANA-GUICHARD-SEGURA, *ibid.*, XVIII/1, 1982, pp. 449-465).

gagées dans l'espace catalan, qui ne feront pas toutes l'objet d'une présentation dans le cadre de cette réunion, mais dont on peut attendre beaucoup pour les années à venir, comme les travaux en cours à Balaguer, d'une importance capitale pour la connaissance de l'arrière-plan islamique de Nouvelle Catalogne, ou les investigations qui se développent actuellement dans l'extrême sud de ce domaine, de la part d'archéologues «officiels» –je pense aux travaux déjà bien avancés de Rafael Azuar sur les sites castraux du Vinalopo– ou de groupes de chercheurs locaux dont les prospections sont particulièrement prometteuses<sup>11</sup>. Un autre domaine où des apports très neufs viennent enrichir nos perspectives est celui de la toponymie. Je pense aux travaux en cours de Maria del Carmen Barceló sur Valence, et surtout aux résultats déjà obtenus par Angel Poveda dans l'exploitation des données sur la toponymie arabo-musulmane fournies par la documentation chrétienne immédiatement postérieure à la conquête de Majorque, et en particulier par le *Repartiment*<sup>12</sup>. L'intérêt de ce travail tient en particulier à la méthode employée qui, grâce à l'abondance exceptionnelle des données disponibles, peut introduire la statistique dans une recherche sur un domaine et une époque où nous sommes habitués à nous contenter de données tout à fait ponctuelles et qualitatives. En dehors même de cet aspect, l'archéologie comme l'histoire de cette période ont le plus grand besoin d'inventaires systématiques des données existantes, qu'ils soient archéologiques, toponymiques ou anthroponymiques. Chacun de nous, dans son domaine de recherche, a sans arrêt besoin de pouvoir vérifier la généralité des faits qu'il constate localement, ou tirer un avertissement de leur non-généralité. C'est ainsi, si l'on m'autorise à prendre un exemple personnel, que le modèle d'organisation de l'espace habité (château-*alquería-rahāl*) que j'ai proposé pour la géographie humaine de Valence à l'époque musulmane, me paraît, à la lecture des recherches publiées depuis quelques années sur les Baléares, ne s'appliquer qu'imparfaitement à l'espace majorquin où d'une part on ne retrouve pas le compartimentage spatial en territoires castraux qui existe à Valence, et où d'autre part le nombre de *rahāl/s* par rapport à celui des *alquerías* paraît beaucoup plus important, comme on le voit dans l'exemple du *ŷuz'* de Jijnu-Petra étudié en détail par Angel Poveda. Peut-être faut-il interpréter ces différences comme liées à une présence plus contraignante à Majorque de l'appareil étatique?

Dans toutes ces recherches, l'incertitude où nous sommes sur la signification exacte à donner aux mots qui désignent les réalités du passé nous renvoie aux problèmes de vocabulaire, fondamentaux pour interpréter correctement ces sociétés. A condition de postuler une suffisante homogénéité des faits socio-économiques dans l'ensemble du *Šarq al-Andalus*, les informations plus quantitatives que nous fournit le *Repartiment* de Majorque et celles, plus qualitatives,

<sup>11</sup> Rafael AZUAR RUIZ, *Castellologia medieval alicantina: Àrea meridional*, Alicante, 1981, et les autres études du même auteur portant sur le «Castillo del Rio» d'Aspe, en cours de fouille (voir par exemple le *Noticcionario Arqueológico Hispánico*, 15, 1983, pp. 299-340). Je signalerai également d'intéressantes publications d'archéologie locale sur la zone d'Alcoy-Cocentaina parues récemment: Pere FERRER MARSET, «Aportacions per la cronologia de les construccions medievals del castell de Cocentaina», *Revista de Festes de Moros i Cristians*, Cocentaina, 1984; Josep Maria SEGURA MARTÍ i Josep TORRÓ ABAD, *Catàleg castellologic de l'àrea de treball del Museu Arqueològic Municipal d'Alcoi*, Alcoy, 1984; Josep TORRÓ i ABAD, «Arqueologia medieval de Alcoi i su entorn», in: *Alcoy: Prehistoria y Arqueología, cien años de investigación*, Alcoy, 1984, pp. 277-308.

<sup>12</sup> Ma del Carmen BARCELÓ TORRES, *Toponimia aràbica del País Valencià. Alqueries i castells*, Valencia, 1983; Angel POVEDA SANCHEZ, «Introducción al estudio de la toponimia arabe-musulmana de Mayūrqa segun la documentación de los archivos de la ciudad de Mallorca (1232-1276)», *Awrāq*, III, 1980, pp. 75-101.

qu'apportent les textes valenciens, tant arabes que latins, devraient pouvoir se compléter et s'associer au rassemblement de toutes les données que fournissent les sources antérieures à la conquête, encore dispersées dans de nombreux textes arabes dont tous n'ont pas été exploités dans cette perspective, pour parvenir à des conclusions relativement sûres. C'est dans ce sens que va l'enquête entreprise par Ma C. Barceló, enquête dont quelques premiers résultats avaient été présentés lors d'une table-ronde tenue à Madrid à la fin de 1983. Elle y fournissait, concernant la nature des *alquerias* et des *rahal/s*, des résultats encore partiels, mais que rien ne vient infirmer dans les données majorquines et valencien-nes connues jusqu'ici<sup>13</sup>. Bien des points obscurs subsistent cependant, que des recherches poussées autour du vocabulaire lui-même permettraient peut-être d'éclairer étant entendu que plusieurs éclairages –historique, archéologique, linguistique– peuvent être nécessaires pour élucider le sens précis d'un terme ou d'une structure dans un contexte donné. Mikel de Epalza a par exemple, dans un article tout récemment publié (dans le volume 1, 1984 de la revue *Sharq al-Andalus*), critiqué assez vivement l'interprétation qu'avec André Bazzana nous avons donnée des grandes enceintes castrales qui caractérisent les fortifications aussi bien rurales qu'urbaines de la partie orientale d'al-Andalus, enceintes que nous avons cru pouvoir dénommer *albacars* en nous fondant sur un petit nombre de sources postérieures à la conquête chrétienne. Je ne suis nullement convaincu de la validité de l'interprétation proposée par Epalza, qui fait de l'enceinte-albacar une construction à destination principalement économique (conservation du bétail), et il me semble qu'une simple visite de quelques-uns des châteaux en question peut suffire à convaincre de la nature défensive de ce type de construction. Mais il est certain que l'interprétation «communautaire» que nous en avons proposée ne va pas de soi, suppose l'acceptation d'un schéma d'organisation de la société musulmane levantine qu'il est nécessaire de justifier par ailleurs, et mériterait probablement une investigation plus poussée menée de divers points de vue.

\*  
\*   \*  
\*

On se trouve sur un terrain moins controversé avec le problème, pourtant bien plus vaste et crucial, de la nature même de la formation sociopolitique musulmane. Non pas qu'il ne soit pas, en soi, susceptible de discussions, mais plutôt du fait que les contributions à une meilleure définition de la société andalouse ont été jusqu'ici plutôt convergentes. J'ai évoqué plus haut le modèle de la société «tributaire», qui désigne une société structurée autour de deux réalités fondamentales: une structure étatique d'une part, des communautés locales –généralement rurales– d'autre part, la relation entre les deux se faisant principalement par le biais de la perception d'un tribut. Ce schéma de la société tributaire a paru à plusieurs auteurs –parmi lesquels, je l'ai déjà indiqué, Miquel Barceló, Reyna Pastor et moi-même –convenir particulièrement bien à la description et à l'interprétation de la formation andalouse. On a critiqué l'usage de ce terme en lui déniaient toute valeur «heuristique» ou «opératoire» du fait de sa trop grande généralité. Pour Lucette Valensi, par exemple, il serait de peu d'utilité pour

<sup>13</sup> M.<sup>a</sup> del C. BARCELÓ, «Toponimia tribal y familiar y organización del espacio en el área islámico-valenciana», in: *Table-ronde sur la géographie historique et la toponymie d'al-Andalus*, Casa de Velázquez, Madrid, décembre 1983 (non publ.).

l'historien car il correspond à des situations et à des évolutions trop diverses<sup>14</sup>. Il me semble toutefois qu'il peut servir à caractériser positivement, en première approximation, des sociétés qui ne seraient définies autrement que comme non-féodales, par référence à l'absence d'une classe sociale «noble» détentrice de droits sur la terre et sur les hommes, qui médiatise ou parfois détruit complètement le rapport entre l'organisation étatique ou ce qui en subsiste et la paysannerie.

Je crois avoir, dans d'autres travaux, suffisamment mis en lumière l'existence même de telles communautés dans la société rurale valencienne d'avant la conquête catalano-aragonaise, communautés auxquelles les textes donnent le nom significatif d'*aljamas*. Miquel Barceló, s'appuyant d'une part sur l'abondance de la toponymie clanique, d'autre part sur la cohérence logique du système dans son ensemble, défend dans sa communication la «tribalité» de la société majorquine à la veille de la conquête, c'est à dire le caractère durablement fonctionnel de ces toponymes. Les conséquences de ces caractères communautaires ou même véritablement tribal de la société du Šarq al-Andalus sont importantes, dans la perspective où nous nous situons ici: «El medi tribal tal com l'he descrit no deixa virtualment cap esclètxa per on pugui esmunyir-se un poder, diguem-ne senyorial, extractor de renda i que s'esforci en acaparar la possessió de la terra... No hi ha, a la societat tribal, mecanismes socials interiors que permetin el sorgiment d'una classe dominant que, forçant l'increment d'excedents i la seva distribució, s'intal·li entre les comunitats camperoles i l'Estat». Cette société tribale peut fonctionner sans Etat: «La tribu és, en rigor, una forma d'organització política que funciona perfectament com alternativa al *sultân*», comme on le voit en mainte région du Maghreb, comme on l'entrevoit peut-être aussi aux époques de désorganisation du pouvoir central en al-Andalus même, à condition, me semble-t-il, d'insister sur le caractère segmentaire de ces organismes communautaires villageois plutôt que sur leur nature véritablement «tribale» au sens que l'on donne habituellement à ce mot.

Reste à définir, dans une telle structure, la place de l'aristocratie par rapport à l'Etat et aux communautés rurales, sa composition, son origine et ses ressources. D'où l'intérêt des travaux sur le secteur de propriété domaniale —la recherche statistique à partir des données du *Repartiment* de Majorque— et l'utilité de l'exploitation de toutes les informations que peuvent fournir non seulement les textes arabes, mais aussi ce que peuvent nous apporter les documents contemporains de la conquête chrétienne, comme les précisions qu'apporte Aurelia Jené sur la stratification sociale de la micro-société minorquine au moment de l'occupation de l'île: au sommet, le *ra'îs*, autour de lui un groupe lié au pouvoir de parents et «amis» de deux cents personnes, puis l'ensemble des «citadins» assiégés dans la citadelle, enfin les ruraux de la campagne environnante. Dans un excellent article sur le traité de Capdepera de 1231 entre Jacques Ier et les musulmans de Minorque, Miquel Barceló avait précédemment étudié l'articulation du pouvoir politique avec la communauté musulmane locale<sup>15</sup>. On doit d'autre part à M.<sup>a</sup> del Carmen Barceló une étude minutieuse du traité passé entre l'infant Alphonse d'Aragon et un chef politique de la région de Denia, al-Azraq, en 1244-1245, travail particulièrement remarquable par l'effort d'analyse

<sup>14</sup> Voir par exemple le compte-rendu de l'ouvrage d'Eric WOLF, *Europe and the People without History*, 1982, in: *Annales E.S.C.*, 38e année, n.° 6, nov.-déc. 1983, p. 1281.

<sup>15</sup> Miquel BARCELÓ, «El tractat de Capdepera de 17 de juny de 1231 entre Jaume I i Abû Al-lâh Muhammad de Manûrga», in: *Sobre Mayûrga*, Palma de Mallorca, 1984, pp. 77-88.

du contenu sémantique des termes arabes utilisés dans la partie arabe du document<sup>16</sup>. Il convient de rapprocher les textes de capitulation conservés, relativement nombreux au total, pour tenter d'en tirer des conclusions générales sur la nature du pouvoir dans les collectivités musulmanes qui passent ainsi sous domination chrétienne. Le texte de la capitulation de Tortosa, par exemple, à la relecture duquel nous invite Antoni Virgili, ne manque pas d'intérêt à cet égard. Il place au premier rang de la hiérarchie socio-politique les *alguazirs* et les *alfachis*, c'est à dire d'une part les détenteurs d'une sorte d'«exécutif» à la fois civil et militaire (*sultān*), qui semble exercé par plusieurs personnes si l'on tient compte de la forme plurielle utilisée, et d'autre part le conseil de juristes et de théologiens chargés de contrôler la légalité des actes de ce pouvoir. Cette structure de pouvoir urbain placée à la tête de la communauté tortosane est légitimée par l'accord explicite ou implicite des habitants évoqué expressément dans la charte (*cum alios homines de Tortoxa*). Cette organisation théoriquement communautaire du pouvoir est celle à laquelle renvoient plusieurs chartes de capitulation valenciennes, et évoque aussi ce que l'on aperçoit à travers le traité de Capdepera. Dans le traité avec al-Azraq, au contraire, l'accord est signé entre l'infant et un seul personnage, le *wazir* Abu 'Abd Allāh b. Hudayl, sans aucune référence à une réalité communautaire de ce genre. A mon avis, on ne doit pas en tirer une interprétation «seigneuriale» du pouvoir d'al-Azraq, interprétation vers laquelle tend Ma del Carmen Barceló. Le titre de *wazir* comme la titulature utilisée à propos de ce dernier («très illustre, noble, élevé, très supérieur et magnifique») désignent sans doute un haut personnage de la hiérarchie étatique –peut-être le gouverneur de Denia dont les chrétiens viennent de s'emparer– et non pas un «seigneur» au sens «féodal» du terme.

Qu'il s'agisse d'un Etat en déliquescence n'abolit pas l'existence même d'une structure étatique de principe, à travers laquelle s'organisent des relations entre gouvernants et gouvernés qui continuent à se conformer aux mêmes normes de droit public alors même que le pouvoir se fractionne en une multiplicité d'unités autonomes qui présentent aux yeux des conquérants chrétiens de l'époque et même des historiens modernes l'aspect trompeur de cellules «seigneuriales». D'où la tentation, abusive à mon avis, d'interpréter cette structure éclatée comme féodale. Nous n'avons pourtant guère de preuves qu'ait existé en al-Andalus un processus de dégradation de l'institution étatique comparable à celui qu'entraîne en Orient la diffusion des *iqta*'s (qui ne sont eux-mêmes pas véritablement des fiefs, comme l'a bien montré Claude Cahen). Même lorsque le pouvoir central (*sultān*) se trouve détenu par des militaires, les institutions étatiques, ranimées d'ailleurs aux époques almoravide et almohade, conservent toujours sinon toute leur force effective, du moins une validité de principe et un rôle dans l'organisation socio-politique qui ne sont pas remis en cause par le morcellement politique et l'affaiblissement de fait de ce *sultān*. Si affaiblissement il y a, on peut d'ailleurs penser qu'il s'exerce aussi au profit des communautés rurales. A l'époque de la grande avancée chrétienne aux dépens du Šarq al-Andalus, cet ensemble d'institutions étatiques à caractère principalement fiscal se trouve déjà désigné, en al-Andalus comme au Maghreb, par le terme de *majzan*, diffusé peut-être à l'époque almohade. Particulièrement intéressante à cet égard est la toponymie majorquine qui fait état, dans certains cas, d'une division des unités d'habitat et de production (*rahals* et *alquerias*) entre une partie

<sup>16</sup> Ma del C. BARCELÓ, «Documentos árabes de al-Azraq (1245-1250)», *Saitabi*, XXXII, 1982, pp, 27-41

dite *ra'iyya* et une autre dite *majzan*, division dont la signification exacte est difficile à déterminer, mais qui atteste au moins de l'existence courante d'une distinction dont on trouve aussi des traces dans la documentation valencienne et murcienne.

Les documents chrétiens contemporains de la conquête et de la première organisation des «colonisations» de Tortosa et de Valence apportent aussi d'irremplaçables précisions sur le rapport fiscal existant entre l'Etat et les communautés. Les textes sont, à cet égard, parfaitement clairs: presque partout la fiscalité royale qui prend la succession de celle de l'Etat musulman repose sur la perception de la dîme coranique évoquée aussi bien dans le document tortosan de 1148 que dans une franchise un peu plus tardive (vers 1153-1159) concédée aux musulmans des communautés de la Ribera del Ebro<sup>17</sup>, et dans plusieurs documents valenciens et murciens, dont le traité avec al-Azraq. Le problème est de savoir dans quelle mesure, à cette fiscalité coranique de base, viennent s'ajouter d'autres obligations fiscales, et jusqu'à quel niveau. On signalera seulement ici que les autres impôts mentionnés dans les documents chrétiens sont généralement très accessoires, à l'exception de l'*almagram*, impôt foncier dont je crois qu'il remplace éventuellement la dîme pour les cultures irriguées, sans pouvoir apporter le preuve absolue que dîme et *almagram* ne sont pas perçus sur les mêmes terres et s'excluent réciproquement, ce qui me paraît l'hypothèse la plus plausible. De toute façon, la répétition des mêmes formes d'imposition à travers tout le Šarq al-Andalus traduit l'uniformité et la cohérence d'un système fiscal étatique, qui contraste avec la diversité de la taxation féodale. Il serait intéressant de pouvoir comparer le poids relatif des deux fiscalités, musulmane et chrétienne, encore que les différences les plus fondamentales soient probablement d'ordre qualitatif et structurel plutôt que d'ordre quantitatif. Les chiffres d'*almagram* que nous possédons, pour une époque il est vrai sensiblement postérieure à la conquête chrétienne, et dont on ne peut affirmer qu'ils ne sont pas consécutifs à un alourdissement en période chrétienne, correspondent à une fiscalité assez lourde. Inversement, la fiscalité seigneuriale chrétienne en terre de conquête est souvent, au XIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement légère, comme dans le Maestrazgo où les colons chrétiens ne sont guère soumis qu'à la dîme.

\*  
\*   \*  
\*

C'est, il me semble, dans le processus même de «reconquête» que l'on rencontre le plus de contradictions entre les schémas explicatifs globaux, susceptibles de nous fournir une vision historique cohérente, et le déroulement concret de la conquête. J'ai déjà soulevé ce point en commençant ce rapport: si l'on juge insuffisantes les anciennes explications religieuses, morales et psychologiques de la supériorité chrétienne, c'est, on l'a vu, dans les mécanismes propres à la société féodale chrétienne aussi bien que dans les faiblesses structurelles de la société musulmane andalouse que l'on aura tendance à chercher la raison profonde de l'avancée de l'une aux dépens de l'autre. Mais si l'on fait des contradictions internes à la société féodale le moteur ou le principe fondamental de son dynamisme expansionniste, c'est à dire si l'on place la «violence féodale» au

<sup>17</sup> José Maria FONT i RIUS, «La carta de seguridad de Ramón Berenguer IV a las morerías de Ascó y Ribera del Ebro (siglo XII)», in: *Homenaje a Don José María Lacarra de Miguel en su jubilación del profesorado, Estudios Medievales*, I, Zaragoza, 1977, pp. 261-284.

coeur du processus de conquête, on a quelque peine à expliquer par exemple l'attitude souvent réticente de la haute aristocratie aragonaise vis-à-vis du «projet de reconquête» de la monarchie, réticences et même franche opposition bien visibles dans le cas de la conquête de Valence. Du moins convient-il d'utiliser avec la prudence nécessaire une notion comme celle de «bloc de pouvoir féodal» proposée par J.P. Rubiés et J.M. Sarrach, et convenir que ce «bloc» est loin d'être homogène. Il faudrait certainement y distinguer plusieurs entités bien distinctes dont les intérêts ne coïncident pas: le roi, la haute noblesse aragonaise et catalane, la petite aristocratie des *milites*, et tout le secteur des seigneurs ecclésiastiques, dont les tendances sont loin d'être concordantes. Au centre du système, et dotée d'une grande autonomie et d'un rôle décisif dans la mise en oeuvre du processus, la monarchie, dont on ne saurait à mon avis surestimer l'importance. La contribution de Sarrach et Rubiés met d'ailleurs bien en relief ce facteur primordial dans le déroulement de l'avancée chrétienne. Une autre difficulté est, je crois, et je l'ai dit aussi précédemment, l'organisation d'un secteur non féodal engendré aussi par le «féodalisme» conquérant, secteur dont il importe de mesurer exactement l'importance et les liens avec le secteur «hégémonique» féodal, pour reprendre les termes utilisés dès 1975 par Reyna Pastor. Dans cette perspective, il serait dangereux, il me semble, sous prétexte que les rapports économiques sont considérés comme déterminants, de trop négliger l'étude des formes juridiques de la féodalité, à la fois au niveau des classes dominantes et à celui des producteurs du sol.

En ce qui concerne le niveau aristocratique, dans la région valencienne en tout cas, on assiste à la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, à un renforcement du réseau des relations proprement féodo-vassaliques entre le roi et la noblesse par la biais des inféodations de châteaux signalées plus haut, et l'on constate aisément, dans la documentation à ce sujet conservée aux Archives de la Couronne d'Aragon, que le roi s'efforce de contrôler assez strictement ces fiefs, se souciant d'exiger les hommages de façon à ne pas laisser tomber en désuétude les prérogatives politiques et économiques liées à la suzeraineté (possibilité de reprendre temporairement le contrôle du château et taxes sur les mutations onéreuses)<sup>18</sup>. Pour les catégories sociales qui vivent dans le cadre de la seigneurie, il importe de bien voir que la relative légèreté des contraintes qui caractérise souvent la phase même de peuplement qui suit immédiatement la conquête ne remet pas en cause l'existence même de structures seigneuriales, susceptibles d'être «réactivées» ultérieurement dans le sens d'un durcissement, comme le montre bien le cas du Maestrazgo. Il est particulièrement intéressant de noter que cette seigneurialisation plus contraignante a pu, dans certains cas, utiliser contre les paysans les armes que donnait au seigneur le droit proprement féodal: c'est ainsi qu'à Sueca, en 1317, l'ordre du Temple, seigneur du lieu, menace les habitants qui refusent de lui prêter hommage, de la confiscation de leurs biens en vertu de la «commise» féodale<sup>19</sup>.

On voit bien dans ce dernier cas comment relations économiques et juridiques s'entremêlent inextricablement, et comment l'un des problèmes centraux de cette époque, bien mis en évidence par plusieurs communications, est celui

<sup>18</sup> Voir en particulier les références aux pétitions d'hommages faites par la Couronne qui se trouvent dans le registre dit: *Liber Patrimonii Regii Valentiae*, ou *Libro de Enajenaciones del Real Patrimonio en Valencia*, aux Archives de la Couronne d'Aragon de Barcelona.

<sup>19</sup> Antoni FURIÓ, *Camperols del País Valencià: Sueca, una comunitat rural a la tardor de l'Etat Mitjana*, Valencia, 1982, pp. 67-68.

de la place de l'emphytéose dans les structures foncières aussi bien que dans les relations juridico-économiques dans la phase qui suit immédiatement la conquête. C'est en effet le régime de l'emphytéose qui articule l'exploitation paysanne individuelle avec le système seigneurial, structurant un cadre de nature proprement féodale dans lequel, ainsi que le souligne fortement J.M. Pons i Guri, «*feudum et res emphyteoticaria pari passu ambulans*», les deux institutions du fief et de l'emphytéose en arrivant dans la pratique à se confondre aux yeux des contemporains à tel point que l'on en arrive à «*un ús i abús de l'homenatge per a assegurar obligacions completament alienes a les relacions feudals i fins i tot de les emfitèutiques*». Resterait à savoir si ce sont les institutions proprement féodales qui se sont dénaturées en se banalisant, où si la société s'est si bien imprégnée de droit féodal qu'elle conçoit spontanément les relations en termes de «féodalisme». Il ne faudrait sans doute pas aller trop loin dans cette voie, mais on doit tout de même relever la diffusion remarquable, dans tout le corps social, de termes comme celui de «vassall», qui évoque une telle «féodalisation» des mentalités et des concepts. L'historien et juriste qu'était Honorio García y García, rédigeant une étude sur la situation sociale des habitants de l'actuelle province de Castellón au XIII<sup>ème</sup> et au XIV<sup>ème</sup> siècle, l'intitule tout naturellement: *Estado económico-social de los vasallos en la Gobernación Foral de Castellón* (Vich, 1943): tous les sujets des seigneuries qui se partagent le territoire, qu'elles dépendent du roi, des seigneurs ecclésiastiques ou de grands laïcs, entrent dans le système à la fois seigneurial et féodal défini par les *cartas pueblas* par le biais d'une concession de terre «féodale» ou «emphytéotique» de la part du seigneur, la nature des rapports ainsi définis ne différant pas fondamentalement en passant d'un mode de contrat à l'autre: «*En su esencia, estos contratos por los cuales el propietario de una extensión considerable de terreno lo da a cultivar a una colectividad... revisten ordinariamente dos figuras jurídicas, el feudo y la enfiteusis, con preferencia aquel sobre ésta. Los Abades mostraban preferencia por la enfiteusis: la imponen a los de Benifazá en todas las cartas pueblas que de ellos conocemos, como también los de los Monasterios alienígenas que tuvieron territorios en esta parte del Reino Valenciano. También algunos caballeros la impusieron a los pobladores de sus territorios, como lo hizo D. Blasco de Alagón, contra su costumbre, en Galintort y Mola Escabosa, D. Guillem de Moncada en Mancofa, Juan de Brusca en Tirig... El rey, el obispo de Tortosa y los caballeros en general, usaban el feudo con preferencia a la enfiteusis... Sobre estas dos bases jurídicas, el feudo y la enfiteusis, las cartas pueblas van levantando el edificio de sus disposiciones, fijando las prestaciones de los pobladores, las franquicias que han de gozar, los derechos que se reserva el señor y otras disposiciones de carácter público, referentes unas a las relaciones político-sociales entre señores y vasallos, otras a la administración de justicia y ejercicio de la jurisdicción, algunas al régimen administrativo y determinando en todas la legislación por que se han de regir los nuevos pobladores, al señalar para ello un fuero de los concedidos ya a otra ciudad*» (pp. 21-22).

J'ai cru bon de citer tout au long ce passage, qui me paraît définir parfaitement le cadre socio-juridique dans lequel se produit l'évolution analysée par Enric Guinot, Antoni Furió et Ferran García pour la région valencienne, Jaume Portella, Ricard Soto, Angel Rodríguez pour Majorque, et bien confirmer le fait que, même du point de vue institutionnel et juridique, c'est dans le cadre d'un «féodalisme de reconquête» que vont se développer les nouvelles sociétés établies sur les territoires d'avancée de la formation socio-politique catalano-aragonaise. Dans le cas des deux territoires, aussi bien qu'antérieurement pour la région de Tortosa, ce cadre juridique-politique seigneurial et à proprement par-

ler féodal se met en place pour une grande part au moment même de la conquête, parfois même dans la phase qui la précède, par le biais des promesses et des donations royales à des institutions ecclésiastiques et à de grands laïcs. Abstraction faite des zones restées dans la mouvance directe du pouvoir royal –qui souvent seront seigneurialisées et féodalisées par la suite– la structuration seigneuriale du territoire précède sa colonisation, et la *reploblació* se fait sous le contrôle du seigneur et à son initiative, dans le cadre précisément de ces concessions emphytéotiques dont l'étude précise constitue, il me semble, l'un des apports les plus intéressants et les plus neufs de ce colloque. Furió et García avaient déjà présenté une analyse «théorique» des possibilités ouvertes au seigneur pour le contrôle de la relation du paysan avec les moyens de production –l'exploitation agricole– et leur reproduction, par l'intermédiaire des droits de mutation (luisime) et surtout de la *fadiga*, ou droit seigneurial de préemption. Le seigneur est donc en mesure de limiter l'éventuelle extension des exploitations, ou leur acquisition par des étrangers à la seigneurie, sans compter le monopole qu'il exerce sur certains moyens de production inaccessibles aux paysans, tels que moulins, fours, parfois la forge villageoise, ainsi que sur les forêts et pâturages naturels<sup>20</sup>. Ils analysent de façon très intéressante dans leur contribution à ce colloque le lien entre le régime seigneurial, le système emphytéotique, et le blocage à un certain niveau des possibilités de développement du secteur rural valencien par le maintien d'une structure de très petite exploitation.

D'autres aspects, qui n'avaient guère été étudiés jusqu'à présent, ressortent des communications qui nous sont présentées. L'étude de la documentation majorquine relative à la seigneurie templière de Pollença met ainsi en évidence une structure très hiérarchisée de droits seigneuriaux sur les terres, à travers laquelle s'organise la répartition de la rente tirée du travail du sol entre de multiples personnages entretenus à différents niveaux par l'excédent de la production retiré de l'exploitation paysanne située à la base de tout l'édifice juridico-social, celle du colon établi sur la terre, qui réalise directement le travail agricole. A.M. Rodríguez relève jusqu'à six niveaux distincts de détention emphytéotique de la terre dans les cas les plus complexes, mais on en trouve plus couramment quatre, dont Soto a donné le schéma dans son édition du *Codex catalá del Repartiment de Majorque*<sup>21</sup>, depuis le seigneur détenteur du domaine direct, magnat, seigneur allodial ou *cavaller*, jusqu'au colon exploitant, en passant par le premier emphytéote du second niveau, qui paye au seigneur, ou à différents seigneurs, un cens fixe assez léger pour de vastes unités de terre cultivable situées souvent dans différentes alquerías qui ont fait l'objet à son profit de divers établissements (*stabilimenta*). Lui-même a souvent besoin d'intermédiaires pour gérer localement ses possessions foncières, et sous-établit, en échange d'un cens, des unités foncières qui ne sont elles-mêmes morcelées en unités concrètes d'exploitation qu'au niveau du colon qui prend à cens l'une de ces exploitations. Il s'agit alors d'un cens variable, alors qu'au niveau supérieur ce sont des cens fixes. Avec une moindre complexité, il me semble, on trouverait autour de Valence des systèmes emphytéotiques du même type. Au sommet, une catégorie de rentiers du sol détenteurs d'unités foncières qui paraissent remonter souvent, dans leur définition premiè-

<sup>20</sup> Antoni FURIÓ y Ferran GARCÍA, «Algunas consideraciones acerca del feudalismo medieval valenciano», in: *Estudios sobre historia de España. Homenaje a Tuñón de Lara*, Madrid, 1981, t. I, pp. 109-122. (voir principalement les pp. 114-116).

<sup>21</sup> Ricard SOTO (éd.), *Codex Catalá del Llibre del Repartiment de Mallorca*, Barcelona, 1984, p. 303.

re, aux distributions de *jovadas* effectuées lors de la conquête, et qui correspondent soit à une propriété alleuthière, soit à des possessions pratiquement perpétuelles pour lesquelles n'est dû au seigneur direct (par exemple le roi) qu'un cens fixe annuel d'un faible montant (souvent dix sous par *jovada*). A la base, de petits exploitants qui versent un cens fixe considérablement plus élevé, ou une proportion variable de la récolte. Entre les deux, des intermédiaires qui prennent la terre en emphytéose et se chargent de gérer sa répartition entre les exploitants de base, bénéficiant de la différence entre le faible cens qu'ils doivent au seigneur et celui, beaucoup plus lourd, qu'ils imposent aux cultivateurs. Comme à Majorque, il y a des cas de concession immédiate par le «premier» seigneur (éminent ou direct) de la terre à des colons (par exemple une seigneurie templière ou hospitalière de la périphérie urbaine où le contrôle du premier seigneur peut être plus efficace), mais il subsiste toujours de vastes espaces de terres, dans la Huerta valencienne en particulier, qui sont ainsi soumises à des cens fixes (*censales*) et font l'objet d'une telle hiérarchie de droits de perception de cens aux différents niveaux. Ce système emphytéotique permet, ainsi que le montre bien R. Soto, l'apparition d'une classe intermédiaire d'emphytéotes d'importantes quantités de terres, principaux bénéficiaires des établissements du dernier niveau faits aux exploitants. Cette classe d'emphytéotes aisés ou riches se retrouve aussi à Valence, ainsi que le signalent Furió et García, et l'on pourrait se demander si son existence même ne modifie pas assez profondément la nature du système, et même ne le «dénature» pas jusqu'à le vider de son contenu «féodal». N'aurait-on pas, à Majorque et à Valence, un féodalisme si original, du fait en particulier de la présence de cette catégorie socio-économique des gros possesseurs de terre emphytéotique, qui évoquent à certains égards de véritables entrepreneurs fonciers, une sorte de bourgeoisie souvent établie en ville, qui en profitant des caractéristiques de ce féodalisme original, échappe complètement à ses contraintes?

La réponse se trouve peut être dans un autre aspect du «féodalisme» spécifique ainsi constitué sur ces nouvelles terres de colonisation catalane et catalano-aragonaise, la petitesse des exploitations, si l'on suit Guy Bois dans sa définition du féodalisme comme une structure fondamentalement constituée par l'association de la seigneurie avec la petite exploitation. Etant entendu cependant que dans ce féodalisme original, la cellule seigneuriale comme cadre de vie se dissout souvent dans la dispersion des terres d'un même terroir entre plusieurs grands emphytéotes, ce qui n'est d'ailleurs pas une structure étrangère au féodalisme «classique» où les paysans d'un même village ou d'une même unité résidentielle peuvent aussi se trouver soumis à différents seigneurs. Les deux communications de A.M. Rodríguez et de A. Furió et F. García apportent à cet égard des précisions d'un intérêt certain. Les exploitations de Pollença à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle auraient ainsi une superficie moyenne de moins de 2,5 ha (3,44 quartiers, soit 2,44 ha) chiffre que l'on retrouve dans la Ribera du Júcar au XV<sup>ème</sup> siècle, où la moitié des exploitations sont inférieures à 30 fanègues, soit environ 2,5 ha également. Dans la même zone, à Carcagente, 72 % sont inférieures à 5 ha. Furió et García relèvent que ces étendues moyennes sont sensiblement inférieures à celles des lots de colonisation concédés par le roi dans le cadre du *Repartiment*, lots qui sont généralement de l'ordre de 3 *jovadas* (près de 9 ha, superficie qui, à Alcira, est celle de 65 % des donations). Ces chiffres méritent la plus grande attention, car il est fondamental de parvenir à cerner la consistance moyenne des exploitations de base de la formation socio-économique baléare ou valencienne. Il ne faut cependant pas se dissimuler que l'effort pour y parvenir se heurte à des difficultés considérables. La plupart du temps, on trouve pu d'in-

dications précises sur la nature des terres et l'on ne sait pratiquement rien non plus des systèmes de culture. On pourrait admettre *a priori* que l'exploitation de base du système méditerranéen est une exploitation familiale (d'une famille nucléaire) avec un train d'attelage, capable de cultiver en une année une *jovada*, en se fondant sur l'étymologie de ce terme (étendue de terre susceptible d'être exploitée par une charrue et son attelage). Dans ce cas, il faudrait prendre garde au fait qu'en zone de *secano* le système de jachère est normalement biannuel, ce qui donnerait à l'exploitation théorique ainsi définie une superficie moyenne de 2 *jovadas*. Ce calcul ne s'appliquerait cependant qu'à Majorque, où la *jovada* utilisée est la *jovada* «primitive» de 11,36 ha, alors qu'à Valence on utilisa une *jovada* réduite de 2,99 ha. Ce calcul purement abstrait n'est peut-être pas totalement éloigné de la réalité, si j'en juge par les documents majorquins publiés par Micaela Danús dans les actes du Xème Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon où une étendue de 2 *jovadas* semble bien correspondre à un lot normal d'établissement d'un colon<sup>22</sup>. On trouve cependant des exploitations d'une étendue très inférieure aux 24 ha environ que représentent ces concessions. A Quart, par exemple, après le grand soulèvement des musulmans valenciens en 1275-1276, le roi pardonne aux habitants et leur accorde une nouvelle franchise qui les autorise à se maintenir sur le territoire et à y exploiter leurs *hereditates*, c'est à dire, est-il précisé, une *jovata* pour chacun d'eux (*scilicet quolibet eorum unam jovatam*). S'il s'agit de *jovadas* valenciennes, cela correspondrait à de très petites exploitations de 3 ha environ<sup>23</sup>, comparables à celles qu'évoquent les documents de Pollença et la Ribera du Jucar étudiés dans les communications évoquées ci-dessus.

Ces calculs peuvent toutefois se trouver totalement faussés selon que l'on se trouve en zone de *secano* ou en *regadío*, précision que les textes ne fournissent malheureusement pas toujours. Il faudrait reprendre et étudier toutes les données disponibles. Quelques exemples valenciens donneront une idée des indications que l'on peut trouver à cet égard: dans la *carta puebla* de Castellón de 1239, les donations correspondent à une *jovata* de *secano*, *jovata* dont il est indiqué qu'elle est de 10 *cahizas* de Saragosse, ce qui me paraît correspondre à peu près à deux *jovadas* valenciennes du *Repartiment* royal, soit environ 6 hectares<sup>24</sup>. Quant aux donations type aussi bien du même *Repartiment* que des *cartas pueblas* seigneuriales des localités de la Huerta de Valence et de sa périphérie, elles sont, on l'a vu, de l'ordre de 3-4 *jovadas*, les *cartas pueblas* indiquant souvent avec une relative précision la répartition entre *secano* d'une part et *regadío* de l'autre: Ainsi à Puzol, en 1242, les colons chrétiens reçoivent 3 *jovadas* de *regadío*, à Moncada (1248), 2 *jovadas* de *regadío* et 3 de *secano*, à Torrente (1248), 3 *jovadas* de *regadío*, etc.<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> Micaela DANÚS, «Conquista y repoblación de Mallorca: Notas sobre Nicolas Bovet», in: *Jaume I y su época*, X Congr. Hist. Corona de Aragón, Comunicaciones 1 y 2 - Zaragoza, 1980, pp. 41-63 (voir les documents des pages 47-48).

<sup>23</sup> Archivo de la Corona de Aragón, Reg. Canc., n.º 44, fol. 149 v.-150.

<sup>24</sup> Le texte inédit de cette première *carta puebla* de Castellón sera publié avec un commentaire de José SANCHEZ ADELLE et moi-même, d'après un document des Archives de la Couronne d'Aragon (Cartas reales de Jaime I, Extra series, caja II, n.º 73), dans le prochain numéro du *Boletín de la Sociedad Castellonense de Cultura*, t. LX, 1984.

<sup>25</sup> La *carta puebla* de Puzol, du 18 août 1242, se trouve aux Archives de la Cathédrale de Valence, Perg. n.º 2333, celle de Moncada, du 29 mai 1248, à l'*Archivo Histórico Nacional*, Cod. 542 C., fol. 15 r.-16 v., celle de Torrente et Picaña, du 28 novembre 1248, aux Archives du Royaume de Valence, Real Justicia, vol. 791, fol. 241 v.-244 v.

Etroitement liée à la question de l'étendue moyenne de l'exploitation paysanne est celle de la main d'oeuvre effectivement employée au travail de la terre. Ainsi que le remarque A. Rodríguez, on se heurte à ce dernier niveau de la «pyramide» de droits sur le sol évoquée plus haut à une assez désespérante «opacité» documentaire. Dans le cas de Valence au XIII<sup>e</sup> siècle, les milliers de donations royales de terres à des colons et les centaines d'actes de transfert de propriété qui nous ont été conservés ne font jamais la moindre référence au problème de la force de travail utilisée pour la mise en valeur de ces propriétés ou de ces exploitations. Il est cependant bien évident que le concessionnaire n'est pas toujours l'exploitant direct, comme par exemple lors de la concession de vastes lots à un chevalier (souvent de l'ordre d'un dizaine de *jovadas* dans le *Repartiment* de Valence). A l'autre extrémité de l'échelle sociale, les *jovadas* individuelles concédées aux musulmans de Quart en 1279 correspondent évidemment à des exploitations familiales. Il en va de même dans le cas des lots établis à des colons majorquins, l'unité d'exploitation de base pouvant alors être saisie avec beaucoup plus de précision qu'à Valence, si j'en juge ici encore par les documents publiés par Micaela Danús. On atteint dans certains cas le producteur lui-même et son outil de travail, avec l'étendue de terre qu'il reçoit à cultiver, comme dans un document déjà évoqué de 1242 où un gros possesseur de terres, Nicolas Bovet, établit à un couple de colons deux *jovatas* de terre dans l'alqueria de Benilassar (par. de Santanyi), en leur donnant une paire de boeufs de labour, une vache, et le matériel aratoire nécessaire à l'exploitation, à mi fruits<sup>26</sup>. A Valence, cependant, on constate une différence importante entre l'étendue des lots constitués au moment de la conquête et la taille réelle des exploitations du bas Moyen Age telle quelle nous apparaît dans la documentation relative à la Ribera du Jucar. Cela signifierait-il que dans bien des cas les lots de colonisation ne correspondent pas à des unités d'exploitation concrètes, mais sont destinés à être divisées en unités plus petites qui seront concédées à des colons ou que, constituant bien des unités effectives d'exploitation, elles sont travaillées au moyen d'une main d'oeuvre servile ou salariée? Les documents du XIII<sup>e</sup> siècle nous apportent très peu d'éléments pour répondre à des questions de ce genre, qui seraient cependant capitales pour bien comprendre le processus de peuplement et de mise en valeur des nouvelles conquêtes. A côté des petits exploitants alleutiers ou emphytéotes, (dont il serait d'ailleurs intéressant de connaître la proportion) et peut-être en association avec eux selon des modalités que la sécheresse des documents ne nous permet pas de saisir, on devine l'existence d'une main d'oeuvre servile ou salariée, souvent musulmane mais probablement pas toujours. Dans les textes juridiques valenciens, on trouve des mentions des musulmans qui travaillent les *jovatas* des propriétaires chrétiens. Mais ces modalités pratiques d'exploitation, qui ne donnaient sans doute lieu que rarement à des contrats écrits, et qui de toute façon, même s'ils s'appuyaient sur un document, ne correspondaient qu'à des situations transitoires dont la justification écrite n'était pas conservée au de là de la durée limitée qui l'avait suscitée.

\*  
\*      \*

J'ai essayé, dans les pages qui précèdent, de poser le problème des rapports entre l'expansion catalane et le féodalisme, puis de rappeler, pour mémoire,

<sup>26</sup> Art. cité note 22, p. 48 (document du 11 juillet 1242).

quelques uns des aspects très généraux du contexte politique et économique dans lequel se situe cette expansion, en particulier la spécificité catalano-aragonaise et la dimension méditerranéenne de cette avancée sur les territoires de Nouvelle Catalogne, des Baléares et de Valence, sur laquelle a principalement porté la réflexion des participants. Il m'a semblé d'autre part que parmi les «points forts» de cette seconde partie du colloque, on pouvait relever d'abord l'association étroite des approches archéologique et onomastique à l'étude des textes, ensuite le souci d'expliquer l'avancée chrétienne autant par les spécificités de la société conquise que par celles de la société conquérante, enfin une approche des problèmes de colonisation située au niveau des micro-réalités socio-économiques locales, avec en particulier des études très neuves sur la question des concessions emphytéotiques et du type de société susceptible de s'édifier sur cette base juridique. Je ne prétends nullement avoir fait le tour des problèmes qu'il serait nécessaire de soulever pour prendre une vue d'ensemble de la question. Certains aspects très importants comme le contact militaire lui-même –la guerre– ou les aspects religieux du contexte idéologique devraient certainement être pris en compte, peut-être davantage qu'ils ne le sont dans cette recontre. Tel quel, ce colloque marque cependant un point important dans la réflexion qui se poursuit depuis plusieurs années à Barcelone à Valence et aux Baléares sur les rapports entre les structures socio-économiques et le phénomène de conquête. Les dossiers publiés dans *l'Avenç* et dans *Debats* avaient déjà donné une dimension nouvelle à la réflexion sur ces problèmes. Une autre étape s'ouvre certainement avec ce colloque, étape qui s'annonce particulièrement fructueuse si j'en juge par la qualité des interventions qui vont nous être présentées maintenant.

## DEBAT

*F. Garcia:*

Sens dubte, la ponència de Pierre Guichard aporta noves claus explicatives sobre el problema de l'expansió catalana, però m'estranya que suggereixi el caràcter no feudal de la societat valenciana posterior a la conquesta.

M'agradaria que expliqués amb més detall aquesta qüestió, perquè crec que hi ha raons per defensar la tesi contrària, tot i que per la mateixa evolució del feudalisme, al País Valencià acabés adoptant un caràcter particular, autònom i més modern.

*P. Guichard:*

En realitat he volgut dir que a la societat valenciana immediatament posterior a la Reconquesta hi ha sectors no feudals, i no pas que fos una societat no feudal. Aquí retrobem el problema feudalisme-feudalitat, del qual a vegades és difícil de sortir.

Evidentment, cal definir el feudalisme d'alguna manera. Si es defineix en termes jurídics, el feudalisme no existeix en un cert sector d'aquella societat valenciana, però resulta que tampoc no s'hi troben o bé són molt lleugeres les relacions senyor-pagès. En aquestes condicions, ¿es pot continuar parlant de feudalisme? Em sembla que la resposta ha d'ésser afirmativa, perquè només es tracta d'un sector englobat dins una estructura de conjunt on la idea feudal i l'organització feudal continuen essent probablement dominants.

A les cartes de població hi trobem una relació senyor-comunitat extremadament liberal: les comunitats són sotmeses al pagament del deïme i no gaire res més. Per tant, fins i tot quan subsisteix una estructura senyorial, la relació establerta gairebé és la mateixa que la del rei amb els pagesos lliures instal·lats a les terres de colonització. Així, doncs, entre el rei i la pagesia hi ha simplement un intermediari, el senyor, que a vegades quasi ocupa el lloc del rei i juga el paper d'aquest respecte als pagesos. Malgrat tot, em sembla que encara hi subsisteix una estructura senyorial. En canvi, en el sector que depèn directament del rei, el reialenc, ja no hi ha estructures senyorials ni feudals. Aquesta és la qüestió que volia plantejar: l'existència d'un sector on ha desaparegut tot caràcter feudal, sigui jurídic, social o socio-econòmic.

Indubtablement, això no impedeix que després aquest sector no feudal sofreixi una regressió sota el pes d'un ambient feudalitzant o refeudalitzant. Però no estaria gens d'acord amb la idea que es puguin multiplicar els tipus de societat a les quals es donarà el nom de feudals, perquè aleshores s'impedeix l'explicació mitjançant un esquema interpretatiu global.

*M. Barceló:*

No acabo de veure clara aquesta diferenciació entre un sector feudal i un altre de no feudal, segons que la pagesia depengui dels senyors o del rei.

El que succeeix al País Valencià i a les Illes és nou, evidentment, i per això

mateix els colonitzadors han d'improvisar moltes vegades fórmules de traspàs, eines desenvolupades «*ipso facto*» per accomplir funcions específiques i necessitats imprevisibles (sobretot al País Valencià, on els catalans es troben envoltats d'una població indígena). D'entrada s'hi produeixen dos espais distints: el d'una pagesia dominada pels senyors feudals, i el d'una altra pagesia capturada directament pel rei. Doncs bé, no crec que la pagesia de reialenc sigui autònoma, vinculada simplement per lligams públics amb el rei, perquè tant aquest com els altres senyors dominen les seves pagesies a través de la renda feudal. Que sigui renda reial o renda senyorial, em sembla força irrellevant per a la definició del sistema. La qüestió fonamental és que tot el procés de treball d'ambdues pagesies (com produeixen, quan, en quina quantitat, etc.) ve determinat per l'exigència de renda. En conseqüència, les comunitats camperoles no són autònomes, sinó molt dependents i vigilades. Això sí que és essencial en el feudalisme.

Quant a la «modernitat» del feudalisme, encara que adoptés formes evolucionades, segur que no resultava gens falaguera per a la pagesia. Perquè la renda feudal disciplina el pagès, li sostreu el temps d'anar a cacera, a pescar o a buscar bolets, i, per exemple, l'obliga a cultivar força més cereals, vinyes i oliveres d'allò que necessitaria per viure bé. En aquest sentit, sí que «modernitza»: fa treballar més, cada vegada controla majors contingents de població, exigeix uns determinats tipus de producció, etc.

#### R. Pastor:

Estic completament d'acord amb Miquel Barceló respecte a la dependència i explotació feudals dels pagesos de reialenc. En tot cas, les diferències entre els dominis reials i els senyorials s'han de buscar en el tipus d'administració i en les quantitats de renda percebudes, però el sistema de control i explotació de la pagesia és essencialment el mateix. Ara, això sí, el rei té unes rendes reservades, com les *alcabalas*, a més de les que són habituals a qualsevol senyoria.

Comparteixo igualment l'opinió de Pierre Guichard sobre la importància de la planificació monàrquica de les conquestes, però no s'hauria d'oblidar que l'Església també hi jugava un gran paper ideològic i polític, sobretot des de final del segle XII i principi del XIII. Pensem, per exemple, en l'acció mobilitzadora que exerceix a través de les predicacions de croada, a més d'invertir recursos econòmics i humans en les expedicions militars, tal com feien els altres poders feudals.

I encara volia fer una altra observació: en aquests dos dies de col·loqui he anat confirmant la idea que immediatament després d'un període d'expansió, d'avanç fronterer, es reafirmen moltes vegades les formes d'organització feudals. En el cas de Castella s'ha parlat molt dels *concejos*, però cada vegada veig més clar que són atípics, perquè una bona part dels territoris laics i eclesiàstics s'estructuren aviat com a senyories feudals.

#### P. Guichard:

Tanmateix, quan es produeix la feudalització o reafeudalització més intensa —a final del segle XIII i principi del XIV—, els pagesos són conscients que hi ha diferència en les relacions feudals, segons si es tracta del rei o d'un senyor. De fet, intenten escapar-se per tots els mitjans d'aquesta feudalització senyorial, i moltes vegades oposen una forta resistència davant l'homenatge i altres formes pròpiament feudals que s'introdueixen quan el rei concedeix un feu. Així, doncs, els pagesos tenen consciència que sota el domini senyorial corren el risc d'ésser sotmesos a unes relacions o exigències més pesades. En canvi, en el segle XVI s'esdevé un cas semblant, però a la inversa.

*R. Soto:*

Els drets reials de Mallorca se subhasten durant el segle XIII, potser perquè la monarquia no disposa d'un aparell estatal prou ben organitzat i eficaç. Això fa que una bona part d'aquelles rendes passi a mans de particulars, molts dels quals es poden identificar com a senyors. Pels pagesos, doncs, ambdues fiscalitats –reial i senyorial– havien d'ésser considerades igualment feudals.

*A. Riera:*

Més aviat estic d'acord amb Pierre Guichard sobre aquesta qüestió. A final del segle XIV i principi del XV, per exemple, el camperol català distingeix bé les diferències entre el domini reial i els dominis senyorials. Es pot comprovar perfectament en un treball de M.<sup>a</sup> Teresa Ferrer i Mallol sobre la recuperació del patrimoni reial alienat, en el qual demostra l'interès dels pagesos per sortir del règim senyorial i tornar a la jurisdicció de la monarquia. Les quantitats que paguen per a la redempció són altíssimes, de manera que si no hi havia una diferència qualitativa en el tipus de dominació, segur que els nivells d'exigència senyorial eren molt superiors.

*E. Guinot:*

Em fa l'efecte que en qüestions de fiscalitat reial i senyorial hauríem de tenir molt en compte la cronologia, perquè amb el temps s'introdueixen variacions en aquells models de colonització que s'havien anat inventant sobre la marxa, tal com deia Miquel Barceló. En el cas del Maestrat de Castelló, la renda inicial era molt lleugera, tant en els dominis senyorials com en les zones de reialenc. Però en el segle XV la situació ja ha canviat molt a causa de la pressió senyorial, tot i la resistència camperola.

*J. M.<sup>a</sup> Salrach:*

Evidentment, el problema de fons no és el d'unes o altres jurisdiccions, sinó que el feudalisme comporta una dominació de classe, tant si en un lloc determinat l'exerceix la noblesa, com l'Església o la monarquia. En aquest sentit, el feudalisme és l'univers de la renda, monopolitzada arreu –al camp i a la ciutat– pel bloc de poder feudal.